

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 6 juillet 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-69**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 6 juillet 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

7.2. Accord-cadre international

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des relations internationales du 11 juin 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver un accord-cadre international.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'accord-cadre avec l'université des sciences de la santé de l'université nationale du Vietnam de Hô Chi Minh-Ville.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 10	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièce jointe :

- accord-cadre avec l'université des sciences de la santé de l'université nationale du Vietnam de Hô Chi Minh-Ville.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard

Philippe Roingeard
le 16/07/2026 13:38:35 +02:00

 université
de TOURS